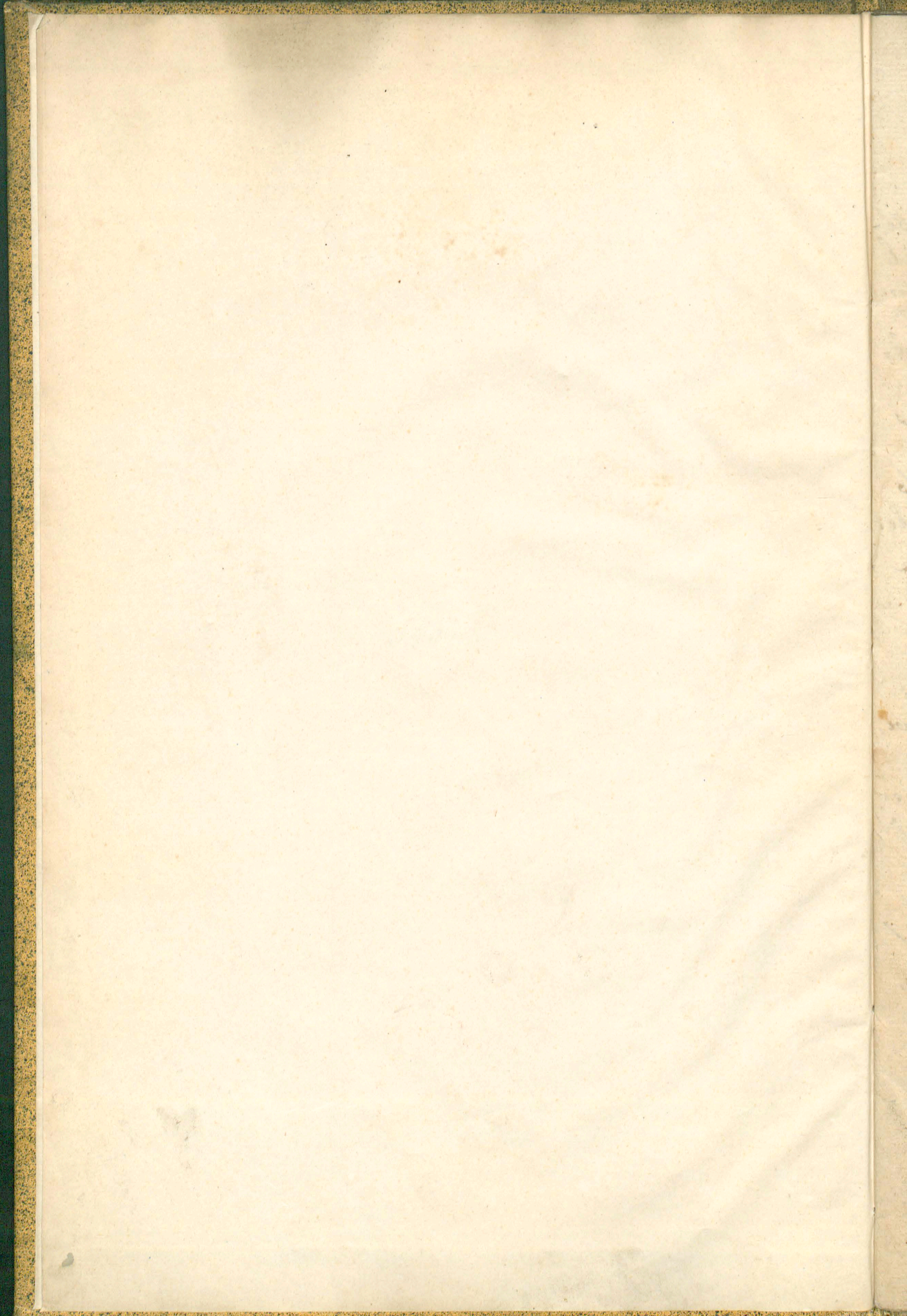


Ms. gall  
176



- 3406.





## Bibliographie.

Dictionnaire des Ouvrages Anonymes et Pseudonymes, Composés, traduits ou publiés en français, avec les noms des Auteurs, Traducteurs et Éditeurs, accompagné de notes historiques et Critiques, par Antoine - Alexandre Barner, Bibliothécaire du Conseil d'état. Paris, imprimerie Bibliographique, rue Git-le-Coeur, 1806, 2 vol, grand in-8o. Le 1<sup>er</sup>, de LXXVI et 522 pag.; le 2<sup>e</sup> de 678 pag. Prix, 15 fr., et 20 franc. de port.

Le titre seul de cet ouvrage annonce son utilité. C'est un vaste répertoire qui sera toujours consulté avec plaisir et avec fruit. Lorsqu'une personne inconnue nous a vivement intéressé par la solidité de ses raisonnemens, ou même par la singularité de son esprit, nous désirons de savoir son nom; nous faisons des démarches pour le découvrir; la même curiosité, bien excusable sans doute, nous porte à connaître l'auteur du livre qui nous instruit, ou qui nous amuse. Mais les recherches sont quelquefois longues, pénibles, et nous manquons souvent de moyen ou de courage pour les faire. Le savant Bibliographe qui vient à notre secours, mérite donc notre reconnaissance. Il compulse laborieusement les mémoires du temps, les dictionnaires, les catalogues, les journaux; il discute, il compare les opinions; il pèse les autorités; il interroge les morts et les vivans pour découvrir un nom

989  
qu'une modestie, vraie, feinte ou intéressée, avoit dérobé  
jusqu'ici à notre connaissance, Et un pareil travail  
exige beaucoup de zèle, de sagacité, et surtout de patience.

Heureusement pour nous, M. Barbier réunit ces précieuses  
qualités qui se trouvent rarement ensemble.  
La méthode que l'auteur a suivie est, j'en croi, la plus  
commode et la plus naturelle; l'ordre alphabétique des  
ouvrages. L'amateur, en consultant les premiers mots  
du titre, trouve à l'instant les indications qu'il cherche.  
Si ce titre a souffert quelque altération ou quelque  
changement, pour de raisons communes seulement de  
l'auteur ou du libraire, le même ouvrage se trouve  
sous ces différents titres, avec un renvoi de l'un à  
l'autre. M. Barbier a porté même son attention  
jusqu'à venir aussi au secours de ces lecteurs curieux,  
mais nonchalans, qui ne se donnent pas la peine de  
lire l'approbation ou le privilège qui leur indique  
soit l'auteur du livre qu'ils ont entre les mains;  
il leur épargne cette légère recherche qui effarou-  
cherait encore leur paresse.

Les auteurs qu'il dévoile ou qu'il démasque, sont  
ceja au nombre de 9104, et chaque jour de amateurs,  
offriraient lui fournissent des matériaux pour le  
troisième volume qui ne se fera pas long-temps  
attendre. Pacius, Mijlius, Paillet et les compilateurs



Louis de la France littéraire, n'avoient laissé  
 qu'un travail très-incomplet sur les anonymes  
 et pseudonymes Français. L'abbé Bonardi, docteur  
 et Bibliothécaire de Sorbonne, préparoit, au com-  
 mencement du dernier siècle, un grand travail sur  
 cet objet. Il écrivait le 9 mars 1727, au président  
 Bourkier: « Mes anonymes et mon Histoire de Ceti-  
 vains de la faculté de Théologie de Paris m'occupent  
 toujours; mais je doute que dix années me suffisent  
 pour ramasser les matériaux et les mettre en œuvre. »  
 Il est mort en 1750. sans avoir publié ces deux ouvrages.  
 Avant la révolution de 1789, le manuscrit du premier,  
 dit M. Barbier, étoit conservé au Séminaire de Saint-  
 Irénée de Lyon; il est sans doute perdu depuis les  
 troubles qui ont agité cette grande ville, et c'est in-  
 siliblement que j'en ai demandé des nouvelles à des  
 personnes qui eussent pu en avoir la communica-  
 tion. L'estimable M. Van-Mol, Hollandais, an-  
 cien Conservateur du dépôt littéraire de saint-Louis-  
 la-culture, prépare depuis plusieurs années un tra-  
 vail sur les auteurs Français qui ont publié des  
 ouvrages anonymes ou pseudonymes en français.  
 On peut donc se flatter que cette matière sera a-  
 peu-près épuisée par ces laborieux écrivains.

La nomenclature sèche des écrits anonymes ou pseu-

Donijmes auroit atteint, sans doute, au but principal  
que se proposoit M. Barbier; mais il a sagement  
fait de nourrir un très-grand nombre d'articles  
de discussions, d'anecdotes intéressantes qui ajoutent,  
dans un livre de ce genre, l'agrément à l'utilité j'en  
citerai quelques unes en y joignant des faits ou des  
observations qui ont échappé aux recherches ou à la  
mémoire de l'auteur; mais je prendrai les articles  
au hasard, sans m'assujettir à suivre l'ordre des nu-  
meros.

Article 400. (aventures de l'émacé.) M. Barbier pouvoit  
ajouter une anecdote assez curieuse; c'est que le pré-  
sident Cousin, alors censeur, approuva ce livre, com-  
me traduit fidèlement du grec. Le Père du Gesseau dans  
sa lettre critique sur l' Histoire de Flagellans, de l'abbé Poi-  
beau, imprimée peu de mois après la publication de cet  
ouvrage, sans nom de lieu ni d'imprimeur, relève assez  
verbeusement cette distraction du président (C).

Ménage, dans une épigramme qui ne se trouve point  
dans le recueil de ses Poésies, mais que la Monnoye  
nous a conservée dans le Ménagiana, fait un re-  
proche plus grave

au grand traducteur de Procope,  
celui

de n'avoir pas eu le pouvoir  
de traduire une fille en femme.



Après l'article 160, M. Barbier a oublié de citer  
 une autre traduction anonyme d'Achilles-Tatius:  
 Les Amours de Clitophon et de Lemippe. Traducti:  
 on libre du Grec d'Achilles-Tatius; avec des notes.  
 Par le sieur \*\*\* J\*\*\*. Paris. And. F. le Breton,  
 1704. in-12. L'auteur de cette.

(A) Voyez l'histoire critique des journaux, par Camusat.  
 Amst. J. de Bernard, 1704, in-12. pag. 95 du second.  
 Traduction est Charles-Philippe Montenaull. d'Égly,  
 de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 20 mai 1699,  
 mort le 2 mai 1749. L'englet du Fresnay avait écrit sur  
 l'exemplaire qui devait servir à une nouvelle édition  
 de sa Bibliothèque des Romains: « On dit que cette version  
 est de l'abbé Desfontaines; je le souhaite pour l'hon:  
 neur du sacerdoce: on voit par-là que ce illustre Abbé  
 s'est heureusement reconcilié avec l'amour légitime... »  
 Dans le nouveau Dictionnaire Historique, le nom de  
 cet Académicien est estropié; on l'appelle Charles-Phi:  
 lippe d'Égly de Montenaull, mais on lit sur un exemp:  
 laire de Montenaull, mais on lit sur un exemplaire  
 de présent que je possède: ex dono d\* de Monte:  
 naull d'Égly auctharis.

article 9105 (de l'Imitation de J. C. traduction  
 nouvelle, par l'abbé de Choisy), 1692.  
 Cette traduction a voit donné lieu à tant de contes  
 ridicules, elle a voit induit en erreur tant de graves  
 historiens qu'il étoit essentiel de discuter ce point  
 d'histoire littéraire.

Amelot de la Houssalle dans ses Mémoires His-  
toriques, Politiques, Critiques et Littéraires, avait  
dit (2).

« l'abbé de Choisy, de l'Académie Française, a dédié sa  
« traduction de l'Imitation de S. C. à Madame  
« de Maintenon. La première édition est remarquable  
« par deux versets du Pseaume 144, qui sont au bas  
« d'une taille d'once, où cette Dame est représentée à  
« genoux au pied du Crucifix, savoir: Audi filia, et in-  
« clina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui,  
« et concupisces per decorem tuum. Écoutez, ma fille,  
« et soyez attentive; oubliez la maison de votre père,  
« et le Roi désirera pe voir votre beauté. On les a re-  
« tronqués dans la seconde édition, à cause de la maligni-  
« té des gloseurs. » L'auteur de la vie de l'abbé de Choisy  
« (3), qu'on attribue ordinairement à l'abbé D'Olivet,  
« mais que l'abbé de Saint-Leger croyait être de l'abbé  
« Coly de Dijon; Voltaire, dans la liste des Écrivains  
« du siècle de Louis XIV; l'abbé Barral, dans son  
« dictionnaire Historique, Littéraire, et Critique; Mau-  
« don et Delaudine, dans le nouveau dictionnaire His-  
« torique; le jésuite Cellier dans son dictionnaire His-  
« torique; D'Alembert dans l'Éloge de l'abbé de Choi-  
« sy; Breux du Radier, dans sa Bibliothèque du Poitou

(2) Tom: II, pag: 249. de l'édit. de 1797. 9. vol. in 8.  
Tome II. Mars. 1807.

(3) Lausanne et Genève, 1742, et 1740, 1 vol. in 8.<sup>vo.</sup>

4

ont adopté sans examen, l'assertion hasardée par Amelot de la Houssaie. Enfin on lit dans les Essais dans le goût de Montagne du Marquis d'Argenson, publiés par le Marquis de Paulmy, cette étrange note. » je ne puis me dispenser de rapporter une anecdote singulière sur cette traduction de l'imitation, par l'abbé de Choisy; il la dédia à Madame de Maintenon, qui étoit déjà alors tout-à-fait dévote et maîtresse déclarée du Roi. Pour faire sa cour à cette dame, l'abbé fit graver à la tête de sa traduction, une belle planche, où l'on voit Madame de Maintenon à genoux au pied du Crucifix, et au bas étoient gravées ces paroles tirées de David: audi, filia, concupiscet Rex decorum tuum. Ecce ego, ma fille, de Roi sera épris de votre beauté. Cette application seauvalisa tout le monde; on obligea bien vite l'abbé de Choisy à retrancher cette image de ses exemplaires de son livre qui son Cui restoit à débiter, après qu'il eut fait présent seulement de quelques uns; il n'a pas même volume procuré un exemplaire où cette image se trouve. Les Bibliothèques l'auroient bien cherché. (4.) on ne peut

(4.) Pag. 290. de l'édit. de 1705, et 302 de celle de 1709.

rassembler plus de vers en aussi peu de lignes: on voit  
d'abord que le Marquis d'Argenson ainsi que les  
autres cités plus haut, n'avait pas vu la première  
édition de 1692, et qu'il avait adopté, de confian-  
ce, une tradition répandue par quelque courtisan  
malin. Ensuite il ajoute que Madame de Main-  
tenon était alors dévote et maîtresse déclarée  
du Jai; mais il avait pu lire dans les Mémoi-  
res de l'abbé de Choisy, son parent, dont le Manus-  
crit était dans sa Bibliothèque, qu'en 1692, Ma-  
dame de Maintenon était depuis six ans, au moins,  
femme de Louis XIV, et certes à cette époque de con-  
cupiscet Rex decorem ducum artoit été, non un Com-  
pliment mais une épigramme qu'un fin courtisan,  
quelque l'abbé de Choisy, n'aurait pas osé se per-  
mettre. Du reste, tout cet échange d'usage de menson-  
ges tombe de lui-même, à la seule inspection du  
livre. Il est dédié au Jai, et non à Madame de  
Maintenon (5). Dans la première édition, la dedica-  
ce est surmontée d'une vignette charmante qui re-  
présente la chapelle de Versailles; je ne sais si

(5) Un petit livre, en vers français, qui lui fut réelle-  
ment dédié, et que l'inscription mise au bas de deux fi-  
gures rend remarquable, c'est le Cours du jour d'un Châlien.  
Paris, Noël Pissot. 1714. petit in 8<sup>vo</sup>. de 62 pag. et 6 figures.  
La première de ces figures représente un Christ sur la Croix,

au bas duquel on lit ce vers de Tibulle,

*Le Pancaum mariens de fiente manu!*

*Geog. IV. 74.*

La seconde représente la vierge à mi-corps, envelopée dans un grand voile, et on lit au bas: *Statio Fidis, Gima nautis*, visiblement emprunté de ce vers Géorgiques de Virgile.

*Deprensus olim Statio tutissima nautis.*

*liv. IV. v. 421.*

L'auteur de ce petit livre est inconnu. Il lit dans sa préface: « le Cours du jour d'un Chrétien est un volume léger, et je puis me flatter qu'il ne passera point à ses lecteurs s'ils font profession de piété. Moins léger, sans doute, et de poids et de poésie. »

elle a été conservée dans la deuxième édition que je n'ai pas vue, mais dans la troisième et dans les suivantes, elle a été remplacée par l'écusson de France. Je vois par une note de l'abbé de saint-Leger, laissée dans mon exemplaire de la première édition, que M. Massard Croquis que cette vignette, gravée à l'eau forte, est de Le Pantre, et que M. Adry, savant philologue et amateur éclairé, dont les articles enrichissent quelquefois ce journal,

La croyoit de Polivias. Cette dernière opinion  
paraît d'autant mieux fondée, que le Paire  
étoit mort en 1602. La figure mise à la tête du  
second livre est celle qui a donné lieu à tous  
les contes ridicules que nous avons vus; elle re-  
présente la chapelle de Saint-Cyr; les demois-  
elles font assises et rangées sur de bancs à la  
droite; l'autel est dans l'enfoncement; sur le  
devant, on voit une femme à genoux sur un prie-  
Dieu; un livre est ouvert devant elle, mais, les bras  
étendus, elle tourne la tête vers des rayons de lumi-  
ère, qui partent de la voûte, et qui, dirigés vers  
elle, portent cette légende Audi filia. On lit au  
bas de l'estampe: Courtez, ma fille. Cette femme  
qui est sûrement Madame de Maintenon, et la  
légende, ont fait naître les commentaires que nous  
avons cités plus haut. Ces figures sont de Mariot-  
te; on les trouve dans son œuvre, au cabinet  
d'estampes de la Bibliothèque impériale; mais  
probablement cette traduction de l'abbé de Choisy  
aura été imprimée dans un plus petit for-  
mat, car dans l'œuvre de Mariette on les voit  
aussi réduites.

Avant de terminer l'article sur l'abbé de Choisy,

Disons un mot de deux autres de ses ouvrages:  
 Histoire de Madame la Comtesse des Barres;  
 Bruxelles, 1790, in-12. On lit dans l'ouvrage  
 de M. d'Argenson (C) si le troisieme volume des  
 9 manuscrits de l'abbé de Chroisy, contient l'his-  
 toire de la prétendue Comtesse de Barres. Ce  
 livre scandaleux n'a été imprimé qu'en partie.  
 Dans mon manuscrit, il est porté à cinq livres, et  
 l'on n'en a imprimé que trois. »

On sait que cette comtesse est l'abbé de Chroisy (et  
 non Choisi, comme on lit dans le nouveau diction-  
 naire Historique.) qui, depuis son enfance jusqu'à  
 un âge où des folies pareilles ne sont plus excusab-  
 les, avait conservé tous les goûts d'une femme.  
 portait de préférence les habits, et à 22 ans il n'  
 avait pas encore de barbe, » parce que, nous dit-il,  
 on avait eu soin, dès l'âge de cinq ou six ans, de le  
 frotter tous les jours avec une certaine eau, qui  
 fait mourir le poil dans sa racine, pourvu que  
 l'on s'y prenne de bonne heure. » Cet amour de  
 notre galant abbé pour la parure, a donné l'idée  
 à l'éditeur de sa vie, de mettre sur le frontispice  
 de la seconde édition un fleuron au l'abbé de Chroisy  
 (C.B.) Pag. 214. de la première edit, et 216 de la deuxième.

est représenté presque enfant, debout devant un miroir de toilette, le corps nu, le rabat sous le menton, et le manteau court jeté sur les épaules; et derrière lui de même abbé, dans un âge rassis, et dans le silence de la méditation, écrivant sur son bureau, dans un coin de sa bibliothèque.

Ce Fleuron peint d'une manière ingénieuse les deux époques bien distinctes de la vie de l'abbé de Chaisy, celle où entièrement livré au plaisir, à la dissipation, il avait presque oublié son sexe et rougissait d'en porter les habits, et celle où sentant vivement le ridicule du rôle, qu'il avait joué jusqu'alors, il se livra à des études sérieuses; donna au public des ouvrages estimables, et réussit, jusqu'à un certain point, non pas à faire oublier, mais à réparer les extravagances de sa jeunesse.

Quatre Dialogues, I. Sur l'Immortalité de l'Âme.  
II. Sur l'Existence de Dieu. III. Sur la Providence.  
IV. Sur la Religion. Paris, Cramoisy, 1684.  
in-12.

L'abbé de Dangeau, ami de l'abbé de Chaisy, a eu la plus grande part à ces dialogues. C'est lui qui porte la parole sous le nom de Théophile.



Cette premiere edition est ornee de quatre vignettes  
 elegantes de Sebastien Le Clerc, et d'un joli cul-  
 de-lampe, de Melan. Dans les vignettes, les  
 deux abbés sont representés dans de attitudes  
 différentes. Le gros, le joufflu, est l'abbé de dan-  
 geau, et le plus l'abbé de Choisy; ce qui fit  
 dire aux plaisans que ces deux abbés etaient  
 fait imprimer en corps et en ame. La quatrie-  
 me vignette place les deux interlocuteurs dans le  
 jardin du seminaire de Missions Etrangères.  
 Ces dialogues furent réimprimés en Hollande,  
 mais sans vignettes. En 1700, on en donna à  
 Paris, chez Musier et Gague, une nouvelle édition;  
 on fit copier les vignettes de la premiere, mais  
 par un artiste maladroit, et par une autre ma-  
 niere, l'editeur, dans sa preface, prit le mar-  
 quis de Dangeau pour l'abbé son frere. D'Allem-  
 bert, dans l'eloge de ce dernier, avait en vue  
 cet ouvrage, lorsqu'il dit: « on a de lui des En-  
 tretiens sur la Religion, redige sous ses yeux,  
 et mis au jour par un incroyable bel esprit qu'il  
 avoit ramené dans la bonne voie (7) » Et plus

(7) Histoire des membres de l'acad. franc. tom. i. pa. 194.

Comme dans l'éloge de l'abbé de Choisy, un ecclésiastique de ses amis, qui ne l'avait point quitté pendant de danger où il étoit, avait fortifié par ses instructions la foi tremblante du malade; il continua ces salutaires instructions au méophyte convalescent, et le premier usage que l'abbé de Choisy fit de sa santé, fut de publier de résultat de leurs conversations en quatre Dialogues, sur l'immortalité de l'Âme, sur l'Existence de Dieu, sur le Culte qu'on lui doit, et sur la Providence (C.) Tout cela est fort inexact. On croiroit que les Entretiens sur la Religion dont il est parlé dans le premier Eloge, sont un ouvrage différent des quatre Dialogues. Jurieu fit la Critique de ces derniers dans un opuscule intitulé. Apologie d'un tour nouveau pour les quatre Dialogues de M. l'abbé de Dangeau, Lecteur du Roi. Cologne Marteau, 1688, in-14.

Le ministre jurieu ne pardonnait pas à l'abbé de Dangeau, qu'il croyoit le seul auteur de ces Dialogues. D'avois abandonné la religion protestante dans laquelle il étoit né, et il lui dit, selon sa coutume, beaucoup d'injures.

(C.) Histoire des membres de l'Acad. franc. tom. 1. pag. 219.

Art. 4171. Mélanges Historiques et Critiques,  
 contenant diverses piéces relatives à l'histoire  
 de France (par daniens de Gomier.) Amsterdam  
 et Paris, 1760, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, qui ren-  
 ferme des Dissertations Curieuses, fut la cause  
 d'une querelle entre le parlement et la chambre  
 des Comptes de Paris. Le 18 decembre 1760, Pierre  
 Perrot, avocat général du Roi à la Chambre des  
 Comptes, dénonça, dans un réquisitoire assez bien  
 fait, cet ouvrage, comme un libelle où l'on attri-  
 bue des droits du despotisme le plus rigoureux  
 au roi de France; où, regardant l'établissement  
 de l'impôt comme une marque distinctive de la ma-  
 jesté suprême, on ne met point de bornes à cette  
 personne malheureuse. etc. (A) En conséquence,  
 et sur le rapport d'athanas - Alexandre - Clément  
 de Boissi, Conseiller - maître, la chambre supprima  
 ce livre le 21 du même mois, comme contraire à l'  
 honneur et au respect dus à la magistrature, et  
 notamment à la juridiction de la Chambre, avec  
 défenses de le vendre, distribuer etc. sous peine  
 de 2000 l. d'amende; mais le réquisitoire de la Cham-  
 bre des Comptes fut à son tour dénoncé au par-  
 lement, et son arrêté cassé.

(A) Voyez le Mémoires secrets de Barboumont sur cette  
 année.

Aut. 7275. Les véritables motifs de la Conversion  
de M. l'abbé de la Trappe, etc. par Daniel de Larro-  
que. Cologne, Marteau, 1685, in-12.

Cet écrit satirique, sorti des presses de Pierre Marteau,  
consacrées dans le dix-septième siècle aux libelles  
de toute espèce, et ordinairement attribué à Daniel  
de Larroque / et non de la Joque, comme l'écrit M. D.  
avec beaucoup d'autres bibliographes (10); mais j'ai  
trouvé sur deux exemplaires de ce livre, dont l'un  
appartient à la bibliothèque de Carpentras, et l'autre  
avait appartenu au président Bouhier, deux notes  
que je dois consigner ici. On lit sur celui de Carpen-  
tras: „ Ce libelle a été fait par les auteurs suivants:  
„ M. Thiers, curé: Le P. Joseph Mege, benedictin;  
„ un jésuite, précepteur des enfants de M. de Cressy; le  
„ P. Poissard, sacristain des Chartreux de Paris, qui  
„ a manqué une abbaye de Saint-Bernard, qu'il avoit  
„ demandée. „

il faut d'abord, ce me semble, rayer de cette liste Thi-  
ers, auteur de l'Apologie de l'abbé de la Trappe (11) con-  
tre les lettres à M. l'abbé de la Trappe. Anst. 1692, qu'on  
sait être du P. Denis de Sainte-Marthe, mort général  
(10.) Voyez sur Daniel de Larroque, une lettre curieuse de l'abbé  
Blivet au président Bouhier, en date du 6 juillet 1738.  
Elle a été réimprimée dans les Opuscules littéraires du  
même abbé. 1764. in-12.

(11.) Cet ouvrage n'a qu'un titre volant, ainsi conçu: Appo:

9

des Benedictins de la Congrégation de Saint-Maur  
en 1725. Ensuite, si les autres ecclésiastiques nommés  
dans cette note ont véritablement prêté la main à ces  
œuvres d'iniquité; il faut avouer qu'ils employèrent  
leur temps d'une manière peu édifiante. Voyons  
à présent la note du président. Ce livre est ordi-  
nairement attribué au sieur Daniel de la Fogue,  
« alors protestant, fils du célèbre ministre Mathieu,  
« de la Fogue. Cependant, dans la réputation qui  
« en parut la même année sous ce titre: *Le candide  
« et les sentiments de M. l'abbé de la Trappe etc.* et que

(Cont.) Logie de M. l'abbé de la Trappe. C'est un in-12 de 511 pages,  
sans y comprendre la Préface, qui a 10 feuillets non chif-  
frés. De le Cere, dans sa *Bibliothèque historique et cri-  
tique des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*,  
La Haye, 1726, in-12, nous apprend, pag. 467, que cet  
infamé libelle fut imprimé à Grenoble et supprimé  
par le crédit du général des Chartreux; mais que néan-  
moins il s'en est répandu dans le public plusieurs  
exemplaires. On n'est pas d'accord sur l'année de son  
impression. Drexel du Sadet dans ses *Clages histori-  
ques des Hommes illustres du Juyvérais*, pag. 52,  
la fixe vers 1699. L'abbé Guizet, dans le second Sup-  
plément au *Dictionnaire de Murel*, la fixe, au contra-  
ire, à 1694. et c'est l'opinion la plus probable.

» j'ai vu attribuer à M. Thiers, il est dit, page 159, que  
» l'auteur de ces entretiens est un solitaire, sur la table  
» duquel on les avus manuscrits avant l'impression,  
» et page 207, il est ajouté que ce solitaire est un moine  
(2) le Père de Saint-Maurice, alors prieur de saint-Jubien de  
Tours, fit imprimer dans cette ville, en 1692, chez Philippe  
Marion, mais sous la date d'Amsterdam, de brochures, ses fameu-  
ses lettres à M. l'abbé de la Trappe, petit in-12 de 271 pages dans  
l'Avertissement, En 1693, il publia, toujours dans la même  
ville, mais sous la date de Cologne Lambert, une suite à ces  
lettres, intitulée: Recueil de quelques Pièces qui concernent  
les quatre lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe, petit in-12  
de 277 pages. Or, dans ce dernier ouvrage, celui de Thiers est  
spécialement annoncé, p. 29-30. Dans une lettre adressée  
à l'auteur, par un ami par Priet, c'est-à-dire, par le  
Prieur lui-même. & On lui (au Prieur) a mandé déjà plusi-  
eurs fois, y est-il dit, que M. Th. travaille à lui repou-  
ser. Cette nouvelle l'a un peu surpris, et lui paroitoit fort  
douteuse, parce qu'il croit que M. Th. a résolu de se tenir  
déormais en repos. On dit même qu'un des articles de la  
paix qu'il a faite avec M. l'Evêque de Chartres, est qu'il  
s'abstiendra d'écrire; et l'on a remarqué que depuis ce temps-là,  
il n'a rien donné au public, au lieu qu'auparavant, on  
voyoit tous les ans quelque chose de nouveau de sa part.  
Certainement la prudence dit que lorsqu'on s'est sauvé  
avec beaucoup de peine d'un horrible naufrage, on ne.

„Blanc, qui avoit poursuivi avec une chaleur sans  
 „douceur un bénéfice; ce qui l'avoit fait appeler  
 „l'abbé D... le P. Poulhous fut accusé d'être auteur  
 „de ce livre, sur quoi il écrivit à un de ses amis: On ne  
 „peut imputer un tel ouvrage qu'à un homme dont la  
 „conscience est sans honneur.» *Journal de Trévoux,*

1799, pag. 706. Ce même Blanc qui poursuivait un béné-  
 fice, est probablement le P. Poissant de la note  
 précédente. Prosper Marchand, dans une note sur  
 la 106e Lettre de Bayle (ix) attribue également cet  
 écrit à Coroguet fils, mais il ajoute, avec l'impudence  
 dont cet écrivain étoit coutumier: «Le sieur de l'illus-  
 tre M. Paluze, contemporain de l'abbé de la Trappe,  
 et qui sait parfaitement son histoire, que les faits  
 rapportés dans ces Critétiens sont incertains, et très-  
 civilement rapporter.» *Ex dat judæus appela.*

Art. 4469. Mémoires secrets pour servir à l'histoire

(c) doit plus s'exposer à de pareils dangers. Thiers fut étonné  
 fort sensible à cette bravade, et comme il étoit peu en-  
 couragé de son naturel, et comme dit le Pape, en parlant  
 d'Argant, *al fossorio, pro uno, si laura publici*, dès l'année  
 suivante, cette apologie, ou le P. de Sainte-Marthe est  
 écriellé de main de maître.

(ix) Lettres choisies de Bayle. Godes, 1717. 1719. tom. 1.  
 p. 294.

De Perse, par Pecquet. Amst. 1745. in-12. Pecquet,  
premier commis aux affaires étrangères, fut mis  
à la Bastille pour cet ouvrage satirique. C'est de lui  
que Voltaire a dit dans le *Parave diable*:

..... En Pecquet, un Menes,  
un frafiquant, un commis est le Caenq.

Art. 5975, Recueil de Pièces d'Histoire et de Littérature,  
par l'abbé Granel et le P. Desmolets. Paris, Chaubert, 1791,  
7 vol. in-12.

Les tomes I, II, et IV, sont de l'abbé François Granel, né à  
Pignole en Provence, et mort à Paris le 2 avril 1741,  
à 49 ans. Le III<sup>e</sup> est du P. Desmolets, continuateur  
des *Mémoires de Voltaire*, mort le 26 avril 1760, à  
82 ans.

Art. 5594. Poésies satiriques du dix-huitième siècle,  
publiées par M. Chateaubert. Londres, 1782, 2 vol. in-18.

Dans les premiers exemplaires de cette jolie collection,  
qui fait suite aux *Carmin*, après la page 224 du second  
volume, au bas de laquelle on lit *fin*, on avait ajouté  
de trois pièces que les personnes intéressées firent pro-  
bablement supprimer. La première est l'Épître  
de Dorat celle qui se reconnoît par

Sois, la plus belle des didours.

Les deux autres sont des épigrammes faites en



1700, l'une sur la Sharpe, et l'autre sur le Mierre.  
 La première de ces pièces est connue de tout le monde;  
 Ce; les deux épiigrammes le sont moins; et comme  
 elles n'ont rien d'offensant pour la mémoire de  
 deux auteurs justement estimés, nous les donne-  
 rons ici pour les amateurs qui ont des exemplai-  
 res incomplets.

I

Que la Sharpe est change! d'oux, modeste, soumis,  
 Pour se faire estimer, il s'intrigue, il s'immole;  
 Il dit même par fais du bien de ses amis:  
 aussi de ses talents le Mercure rayole;  
 Charmois en perd l'esprit, Monsieur l'abbé Genii  
 devant ce nouveau Dieu marche en Musi-Géraisie;  
 Et si quelqu'un se plaint encore de lui,  
 Ce n'est, ma foi, que son Libraire.

II

Pressez les vers du vaillieux le Mierre,  
 dont un moment ici j'emprunte la manière,  
 lisez, relisez les, souvent,  
 si votre langue a de la gêne,  
 ils feront, pour son mouvement,  
 l'effet de ces cailloux que marchent Demosthène.

Art. 6205. Réponse apologétique à l'anti-Coton,  
par un Père Jésuite. (Le P. Cotton) Au Pant 1611,  
in 8vo.

C'est en 1610, que ce livre fut imprimé; mais dans plusieurs  
exemplaires que j'ai vus, et le mien est de ce nom-  
bre, le bas de la page 211 a été marqué avec un papier  
imprimé en gros caractères, ainsi conçu: Ce que Hob-  
man enseigne en cet endroit est si pernicieux, que le  
seul rapport en seroit dangereux mis en langue  
vulgaire. Or, ce que François Hotman enseigne dans  
cet endroit, c'est que le royaume de France est de  
" toute ancienne, et de sa première fondation, élec-  
" tif; que le peuple y a sa suprême autorité. etc. "  
La page 212, est aussi marquée, mais avec un simple  
papier blanc, collé sur le feuillet, ainsi que le bas  
de la page 214, où il est dit, toujours d'après Hot-  
man, que cette formule, car tel est notre bon plaisir,  
ne signifie pas le bon plaisir du roi, mais le com-  
mencement du peuple, etc. Toutes ces propositions  
de f. Hotman, que l'auteur répute, sont extraites  
de son ouvrage intitulé: Franco-Gallia. Genève, 1579,  
in 8vo. inséré ensuite dans le traité de Antiquo  
juri Regni Galliae. Paerl. 1585, et Genève 1588, in 8vo.

Art. 420. Aventures d'Apollonius de Tyre, par le P. ...

Paris, 1712, in-12. (C'est 1711 qu'il faut lire. La date de l'approbation de cette seconde édition est du 6 Janvier 1711.)

On lit sur le frontispice de ce roman *Apollonius de Tyr*, mais on lit au haut de pages les aventures d'Apollonius de Tyr. je fais cette remarque, minutieuse, si l'on veut, parce qu'en ne consultant que le titre du frontispice, on le chercheroit en vain dans ce Dictionnaire. Dans la réimpression qui en fut faite en 1796, si je ne me trompe, on mit sur le titre traduit du Grec. C'est un de ces vieilles impostures auxquelles il seroit temps de renoncer, il est vrai qu'elles ne trompent que les sots, mais le nombre de ces derniers est si grand, que la charité chrétienne leur doit quelque ménagement. Le Poëte a puisé son roman dans le 57. Chapitre des *Gesta Romanorum* *in applicationibus (19.) moralifatis ac mysticis*, fol. **CX**. de l'édition de François Segnauld, 1577. in-8o gothique, et fol. **CXLX**, tirée de celle d'Abraham de Beuchesne, 1577. in-8vo gothique. Ce Chapitre est intitulé: *De tribulatione temporali que in gaudio sempiterno commutabitur.*

Quelque soin qu'on apporte à un ouvrage tel que celui dont nous rendons compte, il doit s'y trouver néces:

(19) On lit dans éditions suivantes: *in explanationibus.*

raisonnement des erreurs, parce qu'on est souvent obligé de  
s'en rapporter à des catalogues qui ne sont pas tous  
jours rédigés avec exactitude, et des omissions parce  
qu'il est difficile de découvrir tous les anonymes.  
Consigner ici celles que j'ai remarquées en parcourant  
ce dictionnaire, seroit une chose à peu près inutile,  
j'aime mieux les indiquer à l'auteur pour son tri-  
sième volume, où il sera beaucoup plus commode de  
les trouver. Je m'arrêterai seulement sur une ou  
deux omissions; qui fournissent des anecdotes assez  
curieuses.

Essai sur la poésie épique, traduit de l'Anglois, de M.  
de Voltaire; par M.\*\*\*, Paris, Chaubert, 1728, in-12.

Cette traduction est attribuée à l'abbé Desfontaines, mais  
ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Le docteur Stanwood, dans sa Biographia classica, article  
Appollonius Rhodius, fait l'observation suivante: «Une  
« chose digne de quelque remarque, c'est que Voltaire;  
« dans un de ses essais critiques, après avoir assuré  
« que, selon l'opinion générale des Critiques, le Poète  
« romain a fait de larges emprunts à Appollonius  
« de Rhodés, dans la partie la plus brillante de l'Enéi-  
« de, l'épisode de Didon et d'Enée, ajoute: On doit vive-  
« ment regretter que les Argonautiques ne soient pas  
« venues jusqu'à nous, parce qu'en comparant les  
« deux poèmes, nous saurions précisément ce que

„Le poëte romain doit au poëte grec (14.)” lorsque je lus cette étrange assertion dans le docteur Wood, je m'imaginai que Voltaire dans son Essai sur la poësie épique, publié en anglais, à Londres, en 1726, avoit pu commettre cette erreur, peu excusable, le pourtant dans un disciple de N. P. Paré. j'en eus me procurer l'original anglais, mais je consultai la traduction française de l'abbé Desfontaines, et je lus, pag. 309, que le deuxième ou le quatrième livre appartient à Lisandre, à Apollonius, à Virgile, ou à quelque autre, le nom de l'auteur

(14.) It is somewhat remarkable that Voltaire in one of his critical essays, after affirming that Critics have generally been of opinion that in the most splendid part of the Aeneid, the intercourse between Dido and Aeneas, the Roman Poet has largely borrowed from Apollonius of Rhodes, adds: it is greatly to be lamented that we have not the Argonautica now remaining, that by instituting a Collation we might see how much the Roman has been indebted to the Grecian Poet.

Biographia Classica: the lives and Characters of the Greek and Roman Classics, etc. by Edward Thorwald. j'en eus de l'édition de Londres, 1770, 2 vol. in-12. pag. 167. En premier.

ni augmente ni ne diminue les beautés de l'ouvrage.  
Paolo Follis, italien et littérateur fort instruit qui  
était à Londres lorsque Voltaire fit paraître son  
Essai, publia aussi en anglais une brochure traduite  
en mauvais français par l'abbé Antonini, sous  
ce titre: Examen de l'essai de M. de Voltaire, sur  
la poésie épique, par M. Paul Follis, traduit de l'ang-  
lois par M. L. A. \*\*, Paris, Follingils, 1720, in-12.  
(15.) Or, Follis n'aurait pas manqué de relever cette  
erreur grossière, si Voltaire l'eût réellement commise.  
il faut donc ranger cette assertion parmi les mensan-  
ges imprimés. Du reste il est très-vrai que dans ce qua-  
trième livre, Virgile a fait de larges emprunts à Tyro-  
lonius, à Homère et aux poètes qui l'avoient devancé,  
comme on peut s'en convaincre en consultant l'ouvrage  
de Fulvius Ursinus (16) ce qui ne m'empêche pas que  
ce quatrième livre ne soit admirable.

(15.) Cet ouvrage a été élégamment traduit en Italien par un  
Professeur napolitain. Don Marcella Farao, savant  
Helléniste et savant Orientaliste, sous ce titre: Disamina  
del Panegirio di Voltaire sulla poesia epica, opera di Paolo  
Follis, trad. d'all'inglese. Napoli (Napoli) 1797, in 8vo.

(16.) Virginius collatione scriptorum Graecorum illustratus.  
Antwerpiae, 1567, in 8vo. La seconde édition de cet ouvrage  
est mieux et utile, bien préférable à la première, fut pub-  
liée à Leuwarden (Leuwardiae) en 1747, grand, in 8vo.  
par les soins de Kalebenaer.

Abregé de l'histoire des Savans anciens et modernes, avec un Catalogue des livres qui ont servi à cet abrégé. Paris, Le Gras et Comp. 1700, in-12.  
 On attribue cet ouvrage à l'on Alexis Gaudin, Chartreux; il est divisé en deux parties; la première est consacrée aux anciens, et la seconde aux modernes. Le bon religieux qui en est auteur, avoit à sa disposition un tres-grand nombre de livres sur l'histoire; littéraires; il les a dépouillés avec assez de soin, mais avec trop peu de critique. On y lit, par exemple, pag. 20, que juste Lipse a traduit Parite en saeculis avec tant de succès, et pag. 21, à l'article du Sophiste Prodius, l'auteur nous dit: non apprenit de Socrate, que les Athéniens le firent mourir comme corrompé de la jeunesse. Athenis hausta civitas mortuus est, quasi juvenes corrumperet. Il y a apparence qu'on l'accusa d'enseigner à ses disciples l'irreligion. Mais il ne s'agit pas dans cet endroit de Nicolas, l'irreligion; le διαφειρον a un sens bien différent. Plutarque, dans la vie de ce sophiste, nous apprend qu'il aimoit l'argent et le paisis (17.) Cependant malgré ces négligences, l'ouvrage du P. Gaudin se fait lire avec plaisir: on y trouve des anecdotes

(17) Χειμιάτων τε γὰρ ἢ Μορῆ Ἰογγαρεναί ἰβόναϊς ἔδε Σίνει.  
 pag. 296, écrit. d' Olearius, 1709, in-8ob.

plaisantes; on lit, par exemple, dans une addition rejetée  
à la fin du volume, que Sciozzius ayant demandé à Gi-  
fanius son symmaque à emprunter, celui lui répon-  
dit: „ Me demandez mon symmaque, c'est toute la  
même chose que si l'on me demandait ma femme. Sym-  
machum à me petere perinde est atque uxorem utendam  
postulare. „ Les amateurs de livres qui aiment, si  
j'ose m'exprimer ainsi, à raisonner leur bibliothèque,  
à envier les auteurs des ouvrages qui la  
composent, desiroient depuis longtemps de savoir  
de quelles mains étoit sortie cette foule de livres  
philosophiques dont notre littérature fut inon-  
dée depuis 1746, époque à laquelle parurent les  
Pensées philosophiques de Diderot, jusqu'à 1700.  
Les auteurs de ces ouvrages avoient si bien pris leurs  
mesures, soit en gardant l'anonyme, soit en publiant  
leurs productions sous le nom de quelque mort illus-  
tre, que leur secret n'avoit presque jamais transpiré,  
et probablement il seroit mort avec eux si l'un des  
imités qui avoit mis, comme on dit, la main à la pâ-  
te, et le seul, je crois, encore vivant, ne l'avoit  
révélé à M. Barbier, les renseignements qu'il lui a  
fournis sont précieux, et satisfont pleinement  
notre curiosité. Ces ouvrages sortirent, en grande  
partie, des belles presses de Marc-Michel Gey



D'Amsterdam; les manuscrits lui passaient sans  
 qu'il fut de quelle main; on n'exigeoit rien de lui,  
 et presque toujours l'auteur. Lorsque son ouvrage  
 paroissoit, étoit obligé d'en payer par chez un  
 exemplaire. Deux journalistes ont été scanda-  
 lisés de ces renseignements, et ont dénommés  
 aux consciences timorées. Je respecte beaucoup  
 de zèle, et je dois d'autant moins me mêler de cette  
 espèce de contravention, que les pièces sont aujourd'  
 lui sous yeux du public, et que c'est à lui à pro-  
 noncer. Je dois cependant faire observer que  
 dans cette discussion polémique, il y a un ar-  
 ticle qui mérite quelque attention, celui où  
 il est question de désigner le véritable auteur  
 de l'Examen critique des Apologistes de la Re-  
 ligion Chrétienne, publié en 1706, sous le nom  
 de Fréret. M. P. a prétendu que c'étoit Burig-  
 nié, mort en 1705, âgé de 94 ans. Son antago-  
 niste du Mercure a nié ce fait, M. Barbier, dans  
 une réponse publiée à Paris, (C10) a soutenu son

C10) Réponse de M. Barbier, Bibliothécaire du Conseil  
 d'Etat à un article du Mercure. Paris, imprimerie Lib-  
 rographique, 1807, in 8-o de 27 pages.

son assertion, et pour l'appuyer, s'est servi d'un  
moyen presque toujours sûr en pareille occasion (19)  
Il a rapproché quelques passages de l'Examen Critique,  
de passages correspondans d'un ouvrage avoué  
par M. de Burigny, qui parut en 1724, sous le titre  
de Philosophie payenne, et qui fut publié de nouveau  
en 1754, sous celui de Théologie payenne, et il lui  
a paru démontré que les uns et les autres étoient  
sortis de la même plume. Les mêmes autorités y sont  
citées; des phrases entières sont les mêmes. Ce rappro-  
chement ingénieux donne au moins à son opinion un  
grand air de probabilité. Il est en effet diffi-  
cile de croire qu'un écrivain ait été assez hardi,  
disons mieux, assez impudent pour s'approprier  
aussi scandaleusement les dépouilles d'un au-  
teur vivant, et surtout d'un auteur qui jouis-  
soit d'une grande considération. M. de Burigny  
a survécu dix-neuf ans à la publication de  
l'Examen Critique, et il n'a fait aucune réclama-  
tion. Lorsque M. Bergier publia en 1769, la  
Centitude des preuves du Christianisme, on voit  
par la lettre que M. de Burigny écrivit au Pape  
(19) C'est aussi celui dont on s'est servi, dans le temps,  
pour prouver que Carraccioli étoit le véritable auteur  
des Lettres de Clément XIV.

D'Albani qu'il avoit été fort sensible à la critique qu'on y faisoit de l'Examen: il y discute avec calme les objections du Théologien; mais quelquefois il sort de sa modération ordinaire. Par exemple, on y lit le passage suivant. « On est tout surpris de voir ce Théologien superstitieux, pag. 153, jurer, si fier la trahison et la perfidie pour sauver l'honneur du livre de Judith. C'est donc, dit-il, un grand crime aux yeux des philosophes, de tuer par trahison le général d'une armée ennemie. »

(20) Au reste, quel que soit le véritable auteur de l'Examen Critique, on pourroit dire, ce me semble, que ce livre ne forme dece lui qui l'a composé. On peut être intimement convaincu de la bonté d'une Cause, et croire pourtant, mal à propos si l'on veut qu'elle a été mal défendue. D'ailleurs, si l'Examen Critique est un mauvais livre, il en a produit un bon sous la plume de l'abbé Bergier; ainsi, d'un petit mal, il est né un grand bien.

Voilà le reproche le plus grave fait à l'auteur. Les autres tiennent à des considérations personnelles et momentanées, et comme le temps les fait disparaître chaque

(20) Cette Lettre a été insérée dans le Journal philosophique, Londres, c'est-à-dire, Amsterdam 1770, 2 vol. in-12. pag. 174. Du second, c'est l'Éditeur lui-même, encore vivant, qui affirme qu'elle est de M. de Ruvigny, et que le manuscrit lui en fut remis par le Baron d'Albani. Comme il n'a aucun intérêt à avancer une fausseté, c'est un point d'histoire littéraire, digne d'être fixé, que je discute ici, en critique et non en théologien; c'est à l'auteur et non de l'ouvrage que je m'occupe.

Nonnostrum inter vos dicitur componere lites.

jour, il est inutile de s'en occuper aujourd'hui.  
M. Parbier nous promet un dictionnaire historique.  
Nous l'exhortons à nous faire voir bientôt de ce  
nouveau travail. Il y a dans ceux qui ont été  
publiés jusqu'ici, de grandes lacunes à remplir; les  
noms y sont très-souvent estropiés, et les dates  
de leur naissance et de leur mort, fixées avec beau-  
coup de négligence. C'est surtout dans le titre des  
ouvrages, dans l'indication de leurs éditions, dans  
celle de leur format, du lieu et de l'année de leur  
impression, qu'il s'est glissé les erreurs les plus  
monstrueuses. L'homme studieux qui veut se procurer  
un ouvrage, et qui ne sait point quelle en est le meilleur  
édition, a besoin d'un guide sûr, qui mérite  
sa confiance et qui lui fasse connaître celle qui est  
rare et celle qui est utile. S'il est riche, il achètera  
l'une et l'autre; la première, pour figures et pour  
beauté. Dans sa bibliothèque, et la seconde,  
pour ces lectures; si ses moyens pécuniaires sont  
bornés, il se contentera modestement de la seconde.  
Nous ne doutons pas que de dictionnaire histori-  
que de M. Parbier ne soit pour tous ce guide sûr.  
je rendrai compte du troisième volume, lors-  
qu'il paraîtra.

Chardon de la Roche &c.







